

Communiqué de presse
13 décembre 2018

Nant de Drance et Salanfe collaborent en faveur de l'environnement

Lausanne – Les sociétés hydroélectriques Nant de Drance SA et Salanfe SA se sont associées pour réaliser une mesure de compensation environnementale et rendre près de 45 000 m² à la nature dans la région de Salanfe (Valais). Pour ce faire, une ligne électrique de moyenne tension a été enterrée sur 4,5 kilomètres. Les deux sociétés contribuent ainsi à la qualité du paysage dans cette région.

Les sociétés Nant de Drance SA et Salanfe SA ont collaboré afin de rendre à la nature une superficie de près de 45 000 m² sur les territoires des communes d'Evionnaz, Salvan et Vernayaz. Pour y parvenir, Salanfe SA a enterré deux tronçons d'une ligne électrique de moyenne tension (10/16 kV) d'une longueur de 4,5 kilomètres. Au total, 96 poteaux en bois ainsi que leur socle en béton ont été démontés entre avril 2014 et novembre 2018. Le coût des travaux s'est monté à 2,8 millions de CHF. Les deux sociétés ont participé au financement de ces travaux à hauteur de 50% chacune. Nant de Drance SA a intégré ce projet aux mesures de compensation qu'elle réalise dans le cadre de la construction de la centrale de pompage-turbinage.

Le premier tronçon rendu à la nature part de la centrale électrique de Miéville et rejoint le Vallon de Van. Le second tronçon longe la rive nord du lac de Salanfe. Après le démontage des poteaux et de leur ancrage, la zone est remise en état, apportant ainsi une plus-value paysagère. Cette ligne électrique alimente certaines installations nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage hydroélectrique de Salanfe (funiculaire, barrage, stations de pompage de Clusanfe et de Gîétroz, etc.). Elle alimente également en électricité les habitations du Vallon de Van ainsi que l'Auberge de Salanfe.

Nant de Drance s'engage en faveur de l'environnement

Dans le cadre de la construction de la centrale de pompage-turbinage, Nant de Drance SA s'est engagé à réaliser 16 mesures de compensation environnementales pour un montant total de 22 millions de CHF. Ces 16 projets de revalorisation de l'environnement ou de renaturation sont réalisés dans le périmètre du chantier et dans la plaine du Rhône. Ils

visent à compenser l'impact sur l'environnement de la construction de la centrale de pompage-turbinage et de la ligne à très haute tension entre Le Châtelard et Martigny. La plupart des projets sont en cours de réalisation. La mise en câble de la ligne électrique appartenant à Salanfe SA est l'une des premières mesures de compensation entièrement terminées.

Pour en savoir plus sur les mesures de compensation de Nant de Drance :

<https://www.nant-de-drance.ch/projet/environnement>

Contact médias: Christel Varone
T +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

A propos de Salanfe SA : La société Salanfe SA, dont le siège se situe à Vernayaz, exploite un aménagement hydroélectrique entre Martigny et Saint-Maurice. L'ouvrage mis en service en 1952 comprend le lac de Salanfe, la centrale électrique de Miéville ainsi que deux stations de pompage. Il récolte et turbine les eaux des bassins versants de la Salanfe et de la Saufla. L'aménagement dispose d'une puissance de 70 MW et produit en moyenne 110 millions de kWh par année. Salanfe SA est une filiale d'Alpiq à 100%.

A propos de Nant de Drance SA : Le projet Nant de Drance consiste à construire une centrale de pompage-turbinage dans une caverne située entre les deux lacs de retenue existants d'Emosson et de Vieux-Emosson en Valais. Avec une puissance installée totale de 900 MW, la centrale de Nant de Drance sera un instrument essentiel à la stabilité du réseau électrique suisse et européen. Elle sera mise en service par étape dès 2019. La construction, la mise en service et l'exploitation de l'usine de pompage-turbinage sont assurées par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%).